

# PROCÈS-VERBAL

## SÉANCE DU 18 SEPTEMBRE 2023

### Convocations du 12 septembre 2023

L'an DEUX MIL VINGT-TROIS, le dix-huit septembre, à 20 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre BERTRAND, Maire.

**Etaient présents** : M. BERTRAND Jean-Pierre, Mme CAUCHOIS Marie-Line, M. BOY Vincent, M. MAHIEUX Philippe, M. DAUFRESNE Adrien, Mme PERTUZON Magalie, Mme BOUST Denise, Mme VERLEYE Catherine, M. PREVOST Patrice.

**Était absente excusée** : Mme LEVAVASSEUR Françoise

Mme LEVAVASSEUR a donné pouvoir à M. BERTRAND

Formant la majorité des membres en exercice.

**Secrétaire de séance** : Mme VERLEYE Catherine

### ORDRE DU JOUR :

- Délibération : Organisation de l'action sociale en faveur des agents
- Remplacement radiateurs école (étude des devis, demande de subventions)
- Conseil Municipal des Jeunes :
- Conditions de renouvellement
- Visite du Sénat
- Organisation de la journée intergénérationnelle (Colis, cartes cadeaux...)
- Organisation de l'animation « Chauves-souris » du 29 septembre 2023
- Compte-rendu des réunions de syndicat et des commissions
- Compte-rendu de la rentrée scolaire
- Questions diverses.

Le Procès-verbal du 19 juin 2023, diffusé par mail le 12 septembre 2023 à l'ensemble des conseillers municipaux, est adopté à l'unanimité.

### **ORGANISATION DE L'ACTION SOCIALE EN FAVEUR DES AGENTS**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que notre convention avec l'association départementale d'action sociale (A-D-A-S) arrive à échéance le 31 décembre 2023 et propose de la renouveler. Après discussion, il a été décidé de surseoir ce point à la prochaine réunion afin de faire une comparaison avec d'autres associations sur les prestations d'action sociale dont pourraient bénéficier les agents.

### **DÉLIBÉRATION N° 2023/18 - REMPLACEMENT DES RADIATEURS DE L'ÉCOLE - DEMANDE DE SUBVENTIONS**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il est nécessaire de remplacer les radiateurs de l'école afin de réduire les dépenses d'énergie.

Il propose à l'assemblée différents devis pour la pose et la fourniture de neuf radiateurs.

Monsieur le Maire informe également que des subventions peuvent être demandées auprès du Département de Seine-Maritime et de la Direction Départementale des Territoires de la Mer de la Seine-Maritime au titre du « Fonds vert ».

Ceci exposé, le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte le projet et décide à l'unanimité :

- Le remplacement de neuf radiateurs se situant dans l'école de Grainville sur Ry et de confier la totalité de ces travaux à la société BUCHYELEC située à Buchy dont le montant s'élève à la somme totale de 4 684,50 € H.T, soit un montant de 5 621,40 € T.T.C.
- La dépense sera inscrite au budget 2023 au chapitre 21 de la section d'investissement
- D'autoriser Monsieur le Maire à effectuer les demandes de subvention auprès du Département de Seine-Maritime et de la Direction Départementale des Territoires de la Mer de la Seine-Maritime au titre du « Fonds Vert »
- De prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions
- Et autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches et signer tous les documents nécessaires à la réalisation des travaux

### **CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES**

Monsieur le Maire fait le compte-rendu de la dernière réunion.

#### **Renouvellement du Conseil Municipal des Jeunes**

M. le Maire rappelle que le conseil municipal des jeunes a été créé en début d'année 2022 et s'adressait aux jeunes de 10 à 14 ans pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2023 ; il précise que certains jeunes en place, atteignant la limite d'âge, souhaitent continuer.

De ce fait, Monsieur le Maire propose de revoir la tranche d'âge. Après discussion, il a été décidé d'ouvrir ce conseil à tous les jeunes du village âgés de 10 à 16 ans.

A cet effet, un courrier leur sera adressé prochainement ; une réponse sera demandée pour le 10 novembre 2023, au plus tard.

#### **Visite du Sénat**

Monsieur le Maire rappelle qu'une visite du Sénat aura lieu le mercredi 20 décembre 2023 ouverte aux membres du Conseil des Jeunes et du Conseil Municipal.

Une organisation de transport sera proposée en fonction du nombre de participants.

### **JOURNÉE INTERGÉNÉRATIONNELLE**

Il a été décidé à compter de cette année d'organiser une « journée intergénérationnelle » aux termes de laquelle seront distribués :

- les colis de Noël à toutes les personnes âgées de 70 ans et plus,
- les cartes cadeaux aux enfants de la commune de 0 à 10 ans,
- les cartes cadeaux aux jeunes pour leur quinzième anniversaire (nés en 2008)

Cette journée aura lieu le samedi 16 décembre 2023 de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

La commission d'animation se réunira le vendredi 13 octobre pour l'organisation de cette journée.

### **ANIMATION CHAUVES-SOURIS**

Madame BOUST rappelle qu'une animation sur les chauves-souris est organisée par la commune sur notre village le vendredi 29 septembre à 20h00 pour une conférence de présentation et une déambulation dans le parc. Une exposition gratuite est ouverte à tous visible les samedi 30 septembre et dimanche 1<sup>er</sup> octobre dans l'ancienne

bibliothèque du parc de 14h00 à 18h00. Une permanence des conseillers est organisée les jours d'ouverture de l'exposition.

## COMPTES RENDUS DES RÉUNIONS DE SYNDICATS ET DES COMMISSIONS COMMUNALES :

### SIVOM de RY

Monsieur le Maire fait le compte-rendu de la réunion du 11 septembre 2023 :

- Reprise de l'actif de la Farandole par le SIVOM pour un montant de 4500 euros
- Fonctionnement de la nouvelle garderie
- Réflexion en cours pour la garderie du mercredi
- Changement d'horaires de l'école de Grainville et des transports scolaires

Monsieur le Maire précise que la rentrée scolaire s'est bien passée ainsi que la garderie.

## RENOUVELLEMENT COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ÉLECTORALES

Dans le cadre de la procédure de renouvellement de l'ensemble des membres de la commission de contrôle des listes électorales, il y a lieu de désigner avant le 6 octobre 2023 un conseiller municipal et un suppléant pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de cette commission. Les membres désignés sont :

- M. Philippe MAHIEUX
- Mme Françoise LEVAVASSEUR

## QUESTIONS DIVERSES :

- Un camion « Pizzas » est présent sur la place de la mairie tous les samedis à compter de 17h30.
- Espace Numérique Mobile : Monsieur le Maire informe rencontrer prochainement la référente de l'espace numérique mobile pour éventuellement planifier une permanence sur la commune
- Route de Flamanville détériorée : La route de Flamanville à l'intersection du Chemin du Bosquet a été détériorée par un engin agricole, un constat a été établi et adressé aux compagnies d'assurance.
- Cambriolages : Monsieur le Maire informe que deux cambriolages ont eu lieu sur la commune durant l'été.
- Arrêté de péril - Grange rue de l'église : Monsieur le Maire précise qu'un arrêté de péril ordinaire va être pris concernant la grange située 480 rue de l'église dont l'état de dégradation s'accroît provoquant un risque permanent de chute de matériaux sur la route départementale.
- Madame BOUST s'interroge sur la réparation provisoire du mur de l'église, Monsieur le Maire précise qu'il s'agit d'une mise en sécurité et que les travaux doivent être réalisés prochainement.
- Banquet des aînés de la commune : Le banquet servi en l'honneur des aînés de la commune aura lieu le dimanche 19 novembre 2023 et sera offert aux habitants de la commune à partir de leur 70ème année. Il a été décidé de renouveler la prestation du traiteur de l'année précédente.

- M. Boy fait part d'observations faites par une administrée au sujet de l'allumage de l'éclairage public pendant la période de l'été et au sujet de la vitesse excessive des véhicules dans le village.
- Voirie : Il a été signalé des affaissements à l'entrée du hameau de Flamanville et rue du Bois Aubry suite aux travaux effectués par la société STGS. Monsieur le Maire prendra leur contact afin que les réparations soient réalisées au plus vite.
- Piégeage : Il a été remarqué des pièges dans une propriété, certains membres du conseil municipal s'interrogent sur la légalité de ce piégeage sachant qu'aucune déclaration n'a été faite en mairie.
- RANDONNÉE OCTOBRE ROSE : Mme PERTUZON propose d'organiser courant octobre une randonnée ouverte à tous dans le cadre d'OCTOBRE ROSE.

La séance est levée à 23h00.

Président de séance  
Jean-Pierre BERTRAND



Secrétaire de séance  
Catherine VERLEYE

